

PARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N° CA2023-12-RPA

Convocation du 21 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 9

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Compte administratif de l'exercice  
2022 - Résidence Louis Veillaud

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de mars le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER thomas, adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme SEVIN, Mme METERY Mme CHAVOT, M. DEVAUX M. BARREAU

Était excusé M. LAGRANGE,

Secrétaire de séance Mme SEVIN

Rapport présenté par Mme GILLOT

Le rapporteur expose que les résultats du compte administratif 2022 établi par le Président sont conformes à ceux du compte de gestion.

Section de fonctionnement

- dépenses : 299 153, 14 €

- recettes : 239 131, 89 €

Résultat déficitaire de l'exercice 2022 : - 60 021, 25 €

Section d'investissement

- dépenses : 4 723, 69 €

- recettes : 12 270, 16 €

Résultat excédentaire de l'exercice 2022 : 7 546, 47 €

Le rapporteur propose d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 établi par le Président.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

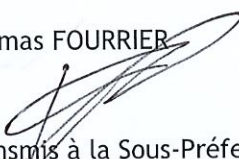
Après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents.

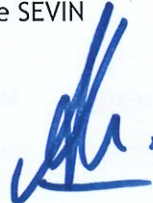
L'adjoint chargé des Affaires sociales  
Vice-président du CCAS

Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,

Anne SEVIN



Transmis à la Sous-Préfecture le 11 Avril 2023

Publié sur le site internet de la commune le 12 Avril 2023